

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE  
EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Séance du 26 mars 2024

N/Réf : BdK/LB 26/03/2024

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs, Michel GILLOT, Isabelle SENECHAL, Christian GATARD, Sylvia GAURIER, Michel GUIGNAudeau, Alain ANCEAU, Alain BENARD (départ 10h30), Pascal BRUN, Jean-Marie CARLES, Claude COURGEAU, Michèle GASNIER, Gérard HENault (arrivée 10h10), Olivier LEBRETON, Alain MEDINA, Patrick MICHAUD (départ 11h15), Françoise MORIN, Gérard PERRIER, Jean-Paul ROBERT, Oulématou BA-TALL (Suppléante de Alice WANNERROY),

**Etaient absents et excusés :**

Mesdames et Messieurs, Bruno MEREAU, Vincent MORETTE, Benoit BARANGER (ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Thierry CHAILLOUX (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Xavier DUPONT (ayant donné pouvoir à Sylvia GAURIER), Annie LAURENCIN (ayant donné pouvoir à Alain MEDINA), Bertrand RITOURET (ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Patrick LEFRANCOIS (ayant donné pouvoir à Christian GATARD), Alice WANNERROY.

**Assistaient également à la séance :**

Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,  
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

**D 2024-036 AHESION A L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS**

L'UGAP est un Établissement Public Industriel et Commercial créé par décret en Conseil d'Etat n° 85-801 du 30 juillet 1985 modifié. Son Conseil d'Administration comprend 18 membres dont 2 représentants des collectivités territoriales.

Cet établissement a pour objet d'acheter et de céder des produits et services destinés aux personnes publiques et aux organismes de statut privé assurant une mission de service public, d'apporter à ces personnes et organismes l'assistance technique dont ils peuvent avoir besoin en matière d'équipement et d'approvisionnement et d'apporter son concours à des opérations d'intérêt général. L'UGAP est tenue de passer ses marchés selon les règles du Code de la Commande Publique.

L'adhésion à l'UGAP a un intérêt pour l'établissement dans la conduite de sa politique d'achats notamment sur le plan technique lorsque ces achats concernent des domaines spécialisés comme l'informatique ou sur le plan tarifaire lorsque la puissance d'achat du groupement aboutit à la proposition de tarifs attractifs. Le recours au groupement qui assure la conduite en amont des procédures dictées par le Code de la Commande Publique permet également un gain de temps dans la conduite des procédures d'achats.

Par conséquent, Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter la délibération suivante.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-037-283700128-20240326-D\_2024\_036-

**Le Conseil d'administration,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Commande Publique,

Vu la délibération n° 2023-55 du 28 novembre 2023 portant délégations d'attributions du Conseil d'administration au Président,

Vu les conditions générales de vente définies par l'Union des Groupements d'Achats Publics,

Considérant que le recours à l'Union des Groupements d'Achats Publics représente un intérêt pour l'établissement dans la conduite d'une politique d'achats efficiente,

Après en avoir délibéré,

**Décide**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**

- **D'adhérer** à l'Union des Groupements d'Achats Publics dans le cadre des conditions générales de vente définies,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à procéder aux achats nécessaires dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil d'administration par délibération du 28 novembre 2023.

Fait et délibéré, le 26 mars 2024  
Pour expédition conforme,  
Le Président du Centre de Gestion  
d'Indre et Loire

Michel GILLOT



Acte transmis à la Préfecture le : 29/03/2024

Acte reçu en préfecture le : 29/03/2024

Acte publié électroniquement le : 29/03/2024

Acte Exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-037-283700128-20240326-0\_2024\_036-